



NOTE DE SERVICE N° 119-MFB/DGD du 14 AOUT 2025
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Procuration en Douane

Réf : - Courrier TTS n° NK/nl/008/2025 du 03/01/2025 ;
- Courrier TTS n° NK/nl/009/2025 du 03/01/2025.

Conformément aux correspondances visées en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que **Madame Yawa Yvonne ADJOUANI-Epouse ANGO** et **Mademoiselle Amenan Georgette SARAKA** ont reçu pouvoir pour représenter la société **Transit Transport Services (TTS)**, commissionnaire en Douane agréé sous le n° 00182S, auprès de l'Administration des Douanes.

Elles sont, par conséquent, habilitées à signer tout document douanier et à répondre aux convocations, au nom et pour le compte de ladite société, dans les bureaux des Douanes d'Abidjan.

Les spécimens de signatures des intéressées sont annexés à la présente.

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

PJ : Spécimens de signatures des intéressées.



General DA Fierre A.
Commandeur de l'Ordre National